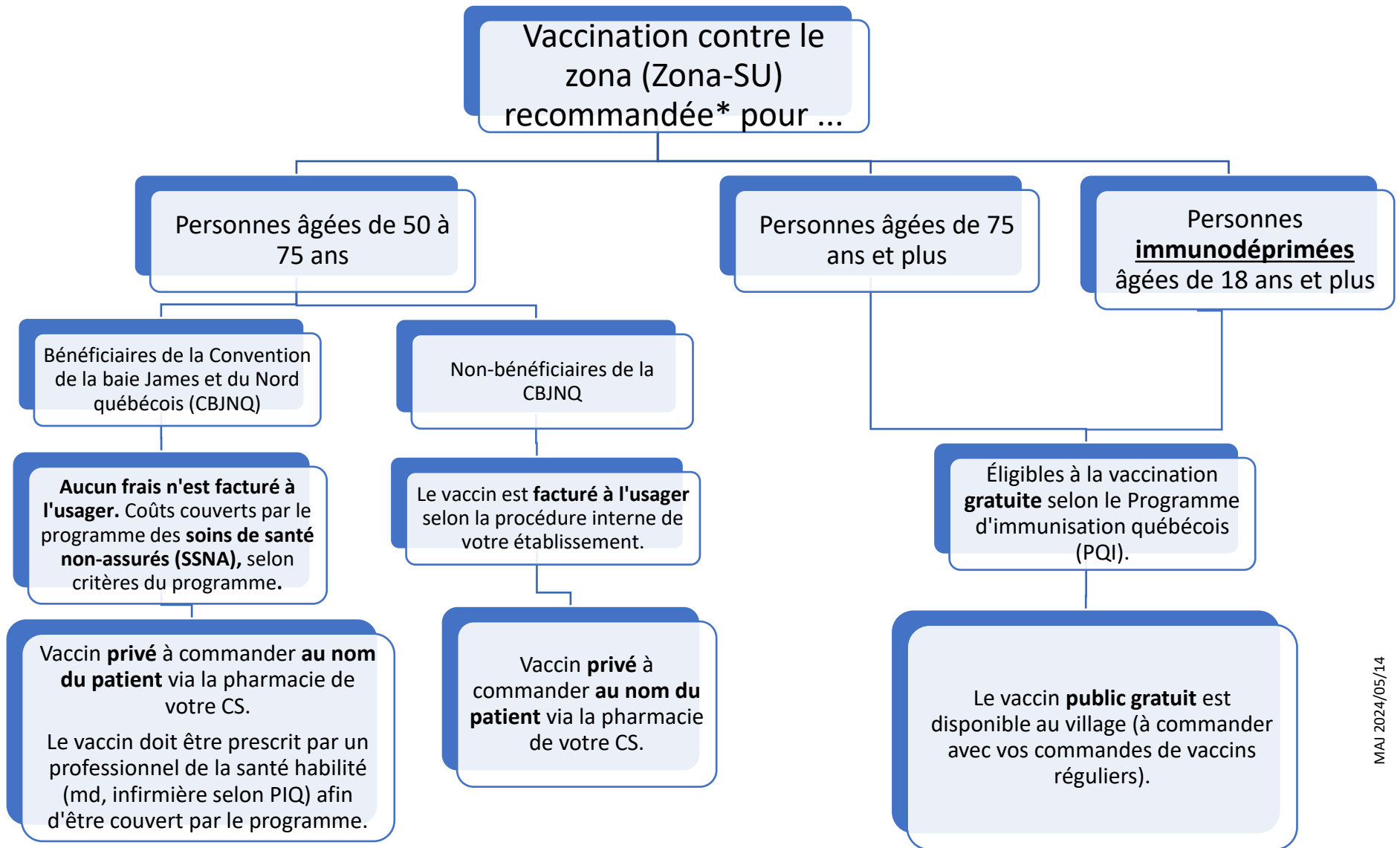


VACCINATION CONTRE LE ZONA – vaccin sous-unitaire (*Shingrix*)



*À noter que le PIQ autorise également l'administration du vaccin Zona-SU aux personnes immunocompétentes âgées de 18 à 49 ans présentant des conditions médicales chroniques augmentant leur risque de zona ou ses complications. L'éligibilité au remboursement par le programme SSNA est alors à valider au cas par cas avec la pharmacie de votre établissement.